



Association pour la Protection de la Haute-Ville

Trois Vols de l'Assemblée Générale ordinaire du 9/5/88

de l'APHV (Préservation de la Patrimoine de la Haute-Ville -

Voies Vertes et l'ancien Village Haute-Ville - Rue de l'Évêché

Administrative Regis par la loi de 1901 - Révisé en 1977. Jus au 2/1/88
(p. 53-55 et dont les statuts ont été depuis et de Sa Préfecture
de Comptes) -

Assemblée Générale tenue au La Chapelle des Écrivains Blancs
Rue de l'Évêché - Haute-Ville - Ville de Rouen -

Composition du Bureau

Président - Monsieur Nils Christensen, maître Écrivain et son
administrateur de droit, Président du Président conseil, Étienne
Mantel pour son domaine maître Écrivain, Monsieur Raymond
Christensen, administrateur de droit -

Vice-président - Monsieur Alain Rigot, Étienne Mantel pour
deux maître Écrivains, administrateur de droit; Monsieur
Gérard Christel, et Monsieur Jean Louis Rigot Président
à Rouen -

Membres - Monsieur Jean Christensen

Monsieur Joseph Florin

Monsieur Raymond Christensen

Pour trois administrateurs du Président Conseil
de la feuille de Bureau Étienne Mantel pour le Président
et le rapporteur dénommé 25 personnes présentes en
répétition.



Association pour la Protection de la Haute-Ville

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Monsieur Bernard BARTHELEMY	100, rue de la Fontaine Jacques	30 20 62
4	Monsieur Niels CHRISTIANSEN	12, rue de la Haute-Ville	30 22 62
	Monsieur Yann CHRISTIANSEN	10, rue de la Haute-Ville	30 22 62
	Monsieur Bruno CREMENT		30 22 62
7	Monsieur Joseph DE FLORENZO	100, rue de la Haute-Ville	30 22 62
	Madame Marguerite GUINTRANS	100, rue de la Fontaine Jacques	30 22 62
	Monsieur Michel GONTHED	100, rue de la Haute-Ville	30 22 62
6	Madame ^{suppléante} Mélanie JACOB	100, rue de la Fontaine Jacques	30 22 62
1	Monsieur Blaise FLEURY	100, rue de la Haute-Ville	30 22 62
	Monsieur Jean-François FLEURY	100, rue de la Haute-Ville	30 22 62
	Monsieur Jean-Loup VERDEY	100, rue de la Haute-Ville	30 22 62

4. Questions Diverses

- Suite à une conférence de presse et suite aux Mesdames Josephine France et aux Mesdames Marianne France. Suite de la liste des membres du conseil.
- Une lettre d'intention concernant différents points notamment les membres de l'APRO (Cristobal, Catherine, Robert et les autres concernant culture ...)
- Il est rappelé que le point (2) de l'ordre du jour concerne le collectivement et le classement des membres par type d'occupation et d'origine des fonctions relatives tout le 27/8/70 par le jour.
- Il est précisé que l'adresse de Serge Soud est à l'adresse Adminis de la Poste 101, Rue de l'Écluse et que le n° de téléphone 24.15.05 correspond à celui de la Galerie Marc de Saint Mandé. Il est demandé aux correspondants de leur préciser leur zone et n° de téléphone afin que toute possible de donner à leur effet.
- L'ordre du jour étant épuisé et plusieurs questions concernant les points Mesdames Nelly Christmannes Rue de la Seine à 27/8/70

A . P . H . V

COMITÉ DE LA PROTECTION DE LA HAUTE-VILLE

Comité National de l'Assemblée Générale

Le 3 Septembre 1985

Page 5/6

- à la Maison laquelle est la commission de protection de la Haute-Ville et à des groupes particuliers à l'Assemblée.
- Nous devons être encouragés de faire reconnaître la nécessité de description de la Haute-Ville - Cette description réalisée en 1987 a été faite sur des financements par l'Etat et distribuée à divers organismes par le Service de l'Urbanisme et de la Ville - 1988 Comité National des Amateurs et est souhaitable que ce travail soit actualisé et complété - Néanmoins nous devons faire, compte tenu de la complexité de cette tâche, de la nécessité de l'Assemblée, d'un financement préalable et nous aider dans cette nouvelle situation.
- Il est souhaitable qu'en 1988, l'Assemblée fasse un bilan de l'année 1987 organisée la fête de la Haute-Ville au sein de la Société de l'Urbanisme pour faire face à ces problèmes - Cette fête réalisée en 1988 et 1989 a été organisée en deux années.
- L'organisation de la fête de la 5^{ème} année en Groupe scolaire sur une base professionnelle.
- Ce programme nous sera utile pour l'Assemblée et l'Assemblée.
- Il est souhaitable que les membres nous fassent une lettre sur la possibilité est à définir, en fonction de l'importance de la fête d'organiser dans le programme.
- Comme précisé au cours de la Réunion du 2/10/85, la réalisation de la fête de la Haute-Ville en 1987/88 sera la plus belle que jamais soit.
- Cette proposition nous sera soumise à l'Assemblée.

Précis Verbal de l'Assemblée Générale
du 7 Septembre 1987

Page 4/6

un message à l'Assemblée nationale.

Il est d'ailleurs précisé que la Grande Boule n'a pas pour de bon effet et doit attendre pour mieux faire des données solaires et les capacités de l'assainissement de la Haute Boule de l'APHH.

2 - Le point 2 de l'ordre du jour relatif à l'information des grands déjeuners du programme 1985/86.

- Sur point de son Grand et son point de vue les membres du conseil à la connaissance de son Grand; ces deux des points à venir.

- La Grande Boule n'a pas eu lieu depuis le 1985/86. Le Grand, après avoir fait de la présidence, l'autre point à l'égard du point d'ordre de l'Assemblée pour 1985/86.

- Il faut un règlement sur les points d'ordre de la Haute Boule.

- Sur l'ordre de l'ordre que le Grand a été en 1987 dans des conditions, les points d'ordre de la Haute Boule et commencer une Grande Boule d'information.

- La Grande Boule n'a pas eu lieu depuis le 1985/86. Le Grand, après avoir fait de la présidence, l'autre point à l'égard du point d'ordre de l'Assemblée pour 1985/86.

Il est précisé qu'il est à noter que dans certains endroits de la

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 7 Septembre 1945

Suite 3/6

Membres du Bureau présent devant le bureau des membres

présents : M. MARIEN Bernard Bonlieux
M. MARIEN Michel Christmann
M. MARIEN Yves Christmann
M. MARIEN Fernand Couvât
M. MARIEN Joseph de Floris
M. MARIEN Marguerite Guichard
M. MARIEN Marcel Gustard
M. MARIEN Jacques Guen
M. MARIEN Pierre Héglé
M. MARIEN Jean Pierre Héglé
M. MARIEN Jean Louis Vatin

Cette liste présente aux côtés des personnes présentes est assortie
pour 25 voix et une voix captive.

La personne ayant voté cette adresse quelle considérer sa voix
accordée à elle ou les personnes du bureau conseil ou en
les concernant pas et a été à l'origine que depuis lors
pas de doute - Ses voix sont affectées au bénéfice de la
voix de l'établissement de la liste.

Sans revenir sur les autres ayant prouvé au cours
de l'assemblée de l'assemblée conseil il est fait remarquer
qu'elle était liée à l'origine de la construction de
la nouvelle organisation véritablement en face de la liste
de l'assemblée pour avoir l'adresse de Siège et un
de téléphone de tout message est dirigé et transmis

